

Initiatives ministérielles

d'une question qui revêt tellement d'importance non seulement pour elles, mais aussi pour toutes les Canadiennes? Je demande à la ministre, au nom du gouvernement, d'amorcer les discussions sur cette question.

M. Langlois: Monsieur le Président, ma collègue de New Westminster—Burnaby oublie que la question de l'équité salariale a été renvoyée, à la demande du syndicat, à la Commission des droits de la personne. Le gouvernement y a acquiescé et tâche de remédier à la situation d'une façon juste et équitable pour remplir son engagement et se conformer en même temps aux décisions qui ont été prises. Le gouvernement continuera de le faire.

J'ai parlé il y a un instant du montant consacré à l'équité salariale et je puis assurer à ma collègue que cette cause tient à coeur à notre gouvernement et que tout sera fait pour atteindre cet objectif.

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, si c'est vrai, le député aurait-il l'obligeance de me dire pourquoi l'offre faite à l'Alliance de la Fonction publique du Canada ne prévoyait qu'un montant symbolique en matière d'équité salariale et pourquoi même ce montant symbolique ne figurait pas dans le projet de loi? Le député peut-il expliquer pourquoi son gouvernement refuse d'intégrer l'indemnité d'équité salariale dans le salaire de sorte qu'elle entre dans le calcul des autres avantages pécuniaires dont se compose la rémunération?

M. Langlois: Monsieur le Président, ma collègue d'Ottawa—Ouest considère-t-elle 317 millions de dollars comme un montant symbolique? Considère-t-elle symbolique le montant de 81 millions de dollars prévu au budget au titre de l'équité salariale pour l'année à venir? Je lui ferai remarquer qu'il s'agit de montants énormes et que nous nous efforçons simplement de remédier à la situation avec l'argent et les finances dont dispose le gouvernement fédéral.

• (1200)

Si nous réussissons à contenir le déficit, à relancer l'économie du pays, notre gouvernement s'est engagé à faire davantage, et je puis assurer à ma collègue que ce qu'elle appelle symbolique représente pour une vaste majorité de contribuables canadiens un fort montant d'argent que les habitants de ma circonscription regardent avec beaucoup d'envie. Ma collègue a parlé des pauvres travailleurs sur les piquets de grève qui gagnent 20 000 \$ par année. Je puis lui parler de véritables pauvres, non pas sur les piquets de grève, mais qui essaient de joindre les deux bouts avec un revenu de 5 000 \$, 6 000 \$ ou 7 000 \$ par année. Voilà ce que

j'appelle symbolique pas 317 millions ni 81 millions de dollars.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, il faut parfois avoir de la patience à la Chambre en attendant son tour de prendre la parole. Tandis que le député de Manicouagan est ici, je voudrais faire moi aussi quelques observations à propos du montant de 317 millions dont il parle. C'est un montant important, tout comme celui de 81 millions par année que le gouvernement consacre à l'équité salariale.

Il dit qu'il s'agit d'un montant considérable, et ça l'est en effet. Le gouvernement vient pourtant de gaspiller 267 millions de dollars pour le projet d'usine de kaons en Colombie-Britannique. Il vient de déménager l'Office national de l'énergie à Calgary alors qu'il aurait pu le laisser ici à Ottawa sans rien dépenser. Il a déménagé la Société du crédit agricole en Saskatchewan alors qu'il aurait pu la laisser ici à Ottawa sans rien dépenser. Le gouvernement jette des centaines de millions par les fenêtres à un point jamais vu auparavant au Canada.

Certes, 81 millions, c'est beaucoup d'argent. Mais ne lançons pas ces chiffres sans les mettre en perspective. De 1984 à 1988, le gouvernement a dépassé tous les gouvernements précédents sur le plan des recettes excédentaires, et pourtant il n'a pas appliqué 1c. de cet argent à la réduction de la dette. Il n'a pas appliqué 1c. de cet argent à l'équité salariale, et c'est pourquoi je commence à en avoir assez d'entendre dire que le gouvernement a fait des merveilles dans le domaine de l'équité salariale.

Cette remarque n'était pas prévue dans mon discours, mais j'ai dû la faire parce que j'ai vraiment trouvé que le député en mettait trop.

Pour en revenir à mon discours, je suis ravie de prendre la parole au sujet du projet de loi C-29, Loi sur la rémunération du secteur public fédéral, mais cette mesure législative n'est qu'un autre exemple du style autocratique et tyrannique de ce gouvernement.

Le gouvernement continue de faire volte-face. Au départ, il refusait de négocier, puis il a accepté de négocier et, maintenant, il ne veut plus négocier. À mon avis, le gouvernement ne sait pas du tout ce qu'il fait.

Pendant un bref moment, il y a une dizaine de jours, je croyais vraiment que le gouvernement était revenu à la raison lorsqu'il a annoncé qu'il suspendrait l'étude de ce projet de loi, qu'il va maintenant mettre en oeuvre, et retournerait à la table des négociations. En fait, j'étais tellement heureuse que le ministre ait accepté de retourner à la table des négociations que je lui ai même envoyé